

**FICHE INDIVIDUELLE D'INSCRIPTION - ECOLE MATERNELLE JULES FEERY
RESTAURATION SCOLAIRE**

A RETOURNER AU SERVICE SCOLAIRE

RENSEIGNEMENTS

Nom et prénom de l'enfant : _____

Date de naissance : _____

Classe 2024/2025 : _____

INSCRIPTION SERVICE DE RESTAURATION SCOLAIRE

Fréquentations non régulières :

les demandes d'inscription ponctuelle devront nous parvenir au plus tard à 8h, 48h ouvrés avant le jour du repas.

En pratique la demande doit parvenir au plus tard à 8h :

- Le jeudi précédant le repas du lundi
- Le vendredi précédant le repas du mardi
- Le mardi précédant le repas du jeudi
- Le mercredi précédant le repas du vendredi

Fréquentations régulières : cochez les jours souhaités, l'inscription est valable pour toute l'année scolaire

En cas de fréquentation particulière n'hésitez pas à vous rapprocher du service scolaire

Restaurant scolaire

	lundi	mardi	jeudi	vendredi
11h45 - 13h45				

Par défaut les inscriptions sont valables dès le premier jour d'école, si ce n'est pas le cas pensez à annuler dans les délais.

Régime alimentaire particulier : sans porc sans viande

Annulation restauration scolaire :

si votre enfant ne déjeune pas sur l'un des jours réservés, le service scolaire devra être prévenu au plus tard à 8h, 48h ouvrés avant le jour du repas par mail à l'adresse scolaire@vertlepetit.fr

Dans le cas contraire, le repas sera facturé.

Les absences pour maladie pourront être déduites de la facturation à ces 2 conditions :

- prévenir de l'absence le jour même
- transmettre un certificat médical, à fournir dès le retour de l'enfant.

⇒

TRANSPORT SCOLAIRE

La commune propose en collaboration avec la Communauté de Communes du Val D'Essonne (CCVE) un service de transport pour les élèves des écoles maternelle et élémentaire, une inscription préalable auprès de la CCVE est nécessaire.

Il s'agit d'un service payant.

Retrouvez toutes les infos sur le site internet de la CCVE rubrique transport.

<https://valessonne.fr/>

Transport scolaire du matin *

lundi	mardi	jeudi	vendredi

Transport scolaire du soir *

lundi	mardi	jeudi	vendredi

**cocher le ou les jours où l'enfant sera inscrit.*

Je certifie l'exactitude des renseignements portés sur cette fiche et m'engage à communiquer toute modification en Mairie.

Date, nom et signature du ou des responsable(s) légal (légaux) :